

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le mardi 22 octobre 2019, à 19 h au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, et Michel Lord formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Danielle Charbonneau.

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

La mairesse madame Danielle Charbonneau ouvre la séance à 19hrs.

L'avis de convocation a été dûment expédié à tous les membres du conseil y compris ceux qui sont absents :

Absents : Valérie Lafond conseillère, Léo Choquette et Jean-Sébastien Roy conseillers.

7067-10-2019
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 22 octobre 2019.

7068-10-2019
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

7069-10-2019
Démolition Centre
communautaire
contrat B.Frégeau
et Fils inc.

Attendu qu'un appel d'offre a été publié sur le site SEAO pour la démolition du centre communautaire;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mardi 8 octobre à 10 :05hrs;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord , il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour la démolition du centre communautaire, plus bas soumissionnaire lequel est conforme, à B. Frégeau et Fils inc. pour un montant de 151,422.08\$ incluant les taxes applicables, laquelle démolition doit être terminée pour le 31 décembre 2019.

Soumissionnaires : Demospec :	227,926.44\$
Les Entreprises Géniam:	195,285.04\$
Démolition Panzini :	250,875.45\$
B. Frégeau et fils inc. :	151,422.08\$
Delsan :	445,893.75\$
Excavation René St-Pierre :	227,437.79\$
Démolition Des rivières :	250,000.00\$

7070-10-2019
Autorisation de
dépenses
Bell/Hydro-Québec
et WiFi
Centre
communautaire

Attendu que la municipalité devra faire exécuter des travaux de relocalisation de Bell, Wi-fi et Hydro-Québec suite à la démolition du centre communautaire;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les dépenses nécessaires à la relocalisation.

7071-10-2019
Nomination comité
projet
réaménagement
Parc des Copains

Attendu qu'un comité doit être formé pour le projet de réaménagement du Parc des Copains;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que Messieurs les conseillers Jean-Sébastien Roy et Patrick Wenning soient nommés pour faire partie du comité de réaménagement du Parc des Copains.

Période de
questions

Aucune question.

7072-10-2019
Levée de la séance

Sur la proposition d'Isabelle Deland appuyé par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 :10hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».